

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 26 (1875)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Extrait du budget de l'administration des forêts en Prusse pour l'an 1875  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785644>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à le dire à l'honneur des assistants, on prit généralement part avec un intérêt bien soutenu. Etant chargé de diriger l'excursion j'avais réuni et résumé les explications et les notices nécessaires et je pus les donner brièvement soit en forêt soit après le dîner. L'excursion fut favorisée d'un temps splendide et la commune d'Attalens nous avait préparé le meilleur accueil. Des chars attendaient à la gare, distante d'une lieue, les hôtes arrivant de loin par la voie ferrée, et le soir ils y furent encore reconduits en char. Cela fut même fait sans m'en prévenir; on voulait, ainsi qu'il m'a été dit plus tard, recevoir les forestiers d'une manière digne de l'importance qu'a la sylviculture.

Quant au résultat de cette première excursion d'un nouveau genre, on peut dire qu'en la terminant chacun était convaincu qu'elle sera beaucoup plus utile que toutes les ordonnances, circulaires, etc. On pouvait le lire sur les visages, que cette excursion avait gagné à l'économie forestière des partisans qui s'efforceraien d'appliquer dans leur cercle d'activité ce qu'ils avaient vu et entendu. C'est un bon commencement et nous espérons que les excursions subsequentes seront aussi riches que celle-ci en utiles enseignements.

Comme vous le voyez, les prudents et lents fribourgeois progressent aussi peu à peu. Depuis 1871 nous avons des cours de sylviculture et une loi sur le traitement des gardes-forestiers et des gardes-chefs; puis à la session de printemps du grand conseil des vacations ont été votées pour les inspecteurs forestiers, enfin on a organisé des excursions forestières. Nous avons en perspective pour l'automne prochain une révision de la loi forestière et le rétablissement d'un 4<sup>me</sup> arrondissement forestier.

---

**Extrait du budget de l'administration des forêts en Prusse  
pour l'an 1875.**

L'étendue du sol forestier destiné à la production du bois est de 2,327,740 hectares, plus 29,016 hect. de forêts indivises dans le Hannovre et le Nassau. Le sol forestier qui n'est pas consacré à la production du bois occupe 272,383 hect., plus 445 hect. dans les forêts indivises. Le totalité de l'aire forestière comporte donc 2,600,123 hect., plus 29,461 hect. de forêts communes. Sur cette étendue il faut compter 115,688 hect. de sol improductif.

La possibilité pour 1875 est portée à 4,628,812 m. c. de bois de tiges et 1,550,264 m. c. de bois de souches et de fagots, ce qui fait par hectare de sol consacré à la sylviculture, en ne comptant que la moitié de l'étendue des forêts indivises, 1,97 m. c. de bois de tiges et 0,66 m. c. de bois de souches et de fagots. Le produit pécuniaire est évalué à 16 mark per hectare. Le produit le plus élevé en matériel et en argent est celui du district d'Erfurt: 3 mètres cubes et 33,9 mark; le plus faible est celui du district de Danzig: 1,3 m. c. et 7,4 mark par hectare. Les recettes pour produits accessoires sont évaluées à 3,405,000 et les recettes totales à 51,086,000 mark.

Voici maintenant l'état de l'administration forestière: 30 inspecteurs généraux (Oberforstmeister), 96 inspecteurs de 1<sup>er</sup> rang (Forstmeister), 678 inspecteurs forestiers (Oberförster) et 3309 forestiers. Les traitements sont en moyenne: pour un inspecteur général 5100 mark, pour un inspecteur de 1<sup>er</sup> rang 4800 mark, pour un inspecteur forestier 2550 mark, pour un forestier 960 mark; ces deux dernières catégories d'employés reçoivent en outre gratis le logement et le bois. Les indemnités de logement pour les employés supérieurs s'élèvent à 95,250 mark et les vacations à 295,200 mark. Les dédommages pour vacations et frais de bureau payés aux inspecteurs forestiers sont en moyenne de 1605 mark par inspecteur soit au total de 1,058,400 mark. Les frais pour le prélèvement des recettes s'élèvent à 970,000 mark, soit 1,9% des recettes brutes.

Pour l'entretien et la construction des chemins dans les forêts, le budget porte 1,020,000 mark et pour les cultures forestières 3,450,000 mark. L'entretien et la construction des habitations des inspecteurs forestiers et des forestiers coûte 1,914,000 mark.

Le budget porte comme dépenses extraordinaires 900,000 m. pour la construction de demeures de forestiers qui manquent encore et 1,050,000 mark pour l'acquisition de fonds destinés à être rebouisés.

Les dépenses ordinaires comportent	27,852,000 mark.
" " extraordinaire " "	2,250,000 "

Les dépenses totales 30,102,000 mark.

Le produit net est donc de 20,984,000 mark au total, soit d'un peu plus de 8 mark par hectare.

(Gazette des forêts et de la chasse.)